

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à						
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 h. 55 <sup>m</sup> soir.	2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	4 h. 10 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.	11 h. 30 <sup>m</sup> »	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.
10 h. 47 <sup>m</sup> »	5 h. 50 <sup>m</sup> »	7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 17 <sup>m</sup> »	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 10 <sup>m</sup> soir.	—	—	—	4 h. 18 <sup>m</sup> matin
Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir.				Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 <sup>m</sup> matin.						

Cahors, le 22 Janvier.

## Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifique collection de gravures reproduisant les succès du Salon. Par suite d'un traité avec l'Editeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à 1 fr. 25.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

### TITRES DES SUJETS :

Le Printemps. — L'Été. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Gouter. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand-Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant 1 fr. 25 pour frais d'emballage et de transport.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 janvier 1884.

### SUITE DE LA DISCUSSION DU PROJET RELATIF A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Les articles 2, 3 et 4 sont adoptés. Sur l'article 5, M. Dreyfus expose les raisons qui ont inspiré la commission pour décider que les employés de la police municipale deviendront des employés de l'Etat et pour que la question de leur retraite soit réglée par la loi. L'orateur combat l'amendement de M. Léon Renault portant que tous les employés en fonctions

verront leurs pensions liquidées d'après les anciens règlements.

M. Léon Renault défend son amendement qui est repoussé.

M. Drumel remercie la commission d'avoir en partie adopté son amendement portant que le régime actuel sera maintenu seulement aux employés qui auront accompli dix ans de service au moment de la promulgation de la loi.

Cet amendement est adopté par 305 voix contre 123.

Les articles 6, 7, 8 sont adoptés.

M. Goblet dépose une proposition additionnelle tendant à déterminer le rôle des commissaires de police dans les questions qui intéressent l'exercice de la justice. Cet amendement a pour objet de faire cesser les abus qui se sont introduits à la préfecture de police.

M. Léon Renault dit qu'il n'y a pas d'abus ni de violation de la loi à la préfecture de police. Il y a simplement à la préfecture de police un service de centralisation pour mettre à la disposition du parquet tous les éléments d'information nécessaires.

L'amendement Goblet est repoussé par 274 voix contre 241.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

## SENAT

Séance du 19 janvier 1884.

### SUITE DE LA DISCUSSION DU BUDGET

M. Buffet critique le système financier suivi par M. Tirard, et ajoute que c'est M. Thiers qui a été le principal auteur de ce système.

M. de Lafayette. — Vous n'avez pas le droit de parler de M. Thiers ; vous l'avez renversé au 24 mai.

M. Buffet dit qu'il n'a pas à apprécier la conduite politique de M. Thiers, qu'il ne s'occupe que de sa question financière.

L'orateur critique les dépenses faites pour le Sénégal et le Tonkin ; c'est ce qui a amené un déficit dans le budget. Il s'attache ensuite à réfuter les arguments de M. Dauphin et critique le plan Freycinet.

M. Buffet veut bien reconnaître qu'on a fait quelque chose pour remédier à la crise ouvrière et com-

merciale ; mais il dit que ce qu'on a fait est insuffisant.

Il critique l'attitude du ministre des finances, qui ne résiste pas quand un de ses collègues veut faire entrer dans le budget de nouvelles dépenses.

M. Tirard. — Je ne fais pas ici de métaphysique financière. Je fais de l'arithmétique. Si l'on fait de nouvelles dépenses, il faudra créer des recettes. (Approbation.)

Il ne faut pas compter sur des plus-values qui peuvent se faire attendre. On pourrait ainsi arriver à de nouveaux déficits.

Il reste des excédants sur les exercices antérieurs, mais je suis d'avis de les affecter entièrement à la dette flottante qui aura de si lourdes charges à supporter.

Cela est d'autant plus nécessaire que nous aurons à faire face aux dépenses de l'expédition du Tonkin.

C'est la dette flottante qui, au moyen de la consolidation des fonds de la caisse d'épargne, a payé 1,200 millions de travaux exécutés en 1881 et en 1882.

Je crois que par cet ensemble de mesures et aussi en réglant la fonction de la caisse des écoles et chemins vicinaux, nous arriverons à sortir d'embaras.

Mais il faut aussi échelonner les dépenses et les réduire au strict nécessaire. Il n'y a jamais eu de fonds dans les caisses des écoles et des chemins vicinaux.

Il faut créer pour elles des ressources spéciales, ce qu'on pourra faire, je crois, avec un prélèvement sur les 100 millions consacrés annuellement à l'amortissement.

Nous arriverons ainsi à reconstituer l'armée, à accomplir le programme Freycinet, à construire des écoles, à achever les chemins vicinaux, et nous aurons ainsi fait une grande œuvre.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

## Informations

Un meeting des chiffonniers jolés par le conseil municipal, est annoncé pour la semaine prochaine, à l'effet de nommer des délégués qui

que votre crime, à la différence du mien, n'a point réussi... Voulez-vous que le second ait plus de succès?... Dans deux ans !...

Songez à ce terme, car il est fatal. Rappelez-vous les dernières paroles de la comtesse d'Avrigné, l'aïeule de notre marquise : j'ai cru pendant deux ans toucher au bonheur.

Où est le rapprochement ? s'écria M. de Kernovenoy. Ce n'est point entre vous et ce Briey que je puis le voir...

Vous avez raison, car ce n'est point là qu'il faut le chercher. Il m'était interdit d'aimer la comtesse Réjane, il va être permis au comte Maxence d'aimer madame de Verteilles.

C'est donc entre moi et le comte Alain ?... Je vous en remercie, Monsieur. Je suis à vos yeux, moi aussi, un homme pervers et dur, et je le sais...

Ne cherchez pas encore là ! Le comte Alain, quand il a essayé de me frapper, avait le droit pour lui. Où était le vôtre à frapper ce jeune homme ? Où sera votre droit demain à lui interdire l'accès du cœur de votre fille devenue libre ?

Non, le rapprochement n'est point là. Cherchez entre les deux femmes...

Pendant deux ans, la marquise de Verteilles, que je viens de bénir et à qui j'ai commandé l'espérance, aura cru toucher au bonheur.

Les deux ans écoulés, qui aurait encore la puissance de le lui refuser ou de le lui ravir ? Vous, Hector, vous seul...

Moi, le père ! interrompit violemment M. de Kernovenoy... Moi qui ai tous les droits, Monsieur, quoique vous en puissiez dire : ceux de la nature d'abord, ceux d'une longue et infinie ten-

iront trouver le préfet de la Seine, et qui lui demanderont le retrait de l'arrêté municipal relatif à l'enlèvement des ordures ménagères. Nous pouvons dire, en effet, que la burlesque affaire des récipients ménagers est en train de devenir une complication grave. Les chiffonniers reconnaissent que le préfet de la Seine n'y est pour rien, et que nos édiles ont voulu affamer un tas de pauvres diables au bénéfice de quelques privilégiés.

Nous apprenons qu'un mouvement administratif est en ce moment à l'étude au ministère de l'intérieur, à propos de deux préfets qui vont entrer, l'un dans l'administration centrale, l'autre dans les finances ; et de plusieurs sous-préfets qui vont être changés de résidence.

La crise ouvrière s'accroît dans des proportions considérables à St-Etienne ; les ouvriers de la manufacture d'armes sont sans travail, ainsi que les robaniers.

On annonce aujourd'hui que la compagnie des mines de Montaud cesse son exploitation et laisse une quantité d'ouvriers sur le pavé.

Plusieurs journaux, ainsi que diverses correspondances se font l'écho d'un bruit malveillant annonçant que le gouvernement, sur la proposition de M. Jules Ferry, aurait l'intention de transporter les Chambres à Versailles, au moment où le Cabinet saisira le Parlement de la question de Révision.

Des fabricants du faubourg St-Antoine viennent d'appeler l'attention du préfet de police sur le développement de l'agitation qui se manifeste sourdement parmi les ouvriers de ce quartier. On prétend que des ouvriers allemands, que l'on considère comme des agents de révolution, multiplient leurs efforts pour pousser les travailleurs à un mouvement populaire. On craint une crise à brève échéance.

Moi qui pourtant serai banni, oublié... Mais que voulez-vous donc ?... que je m'avoue vaincu ?

Oserez-vous continuer le combat ? Recommenterez-vous l'épreuve ? Voulez-vous que votre fille vous dise comme la comtesse Réjane en rendant à Dieu dans vos bras cette âme si belle, si pure, si bien ornée par vos soins, et que votre égoïsme aurait brisée : — Ce n'était qu'un songe !

Je n'empêcherai point le bonheur dont vous me faites une si vive peinture, dit le baron Hector d'une voix sourde, mais je vous conseille, monsieur, de ne me demander rien de plus. Je respecterai votre ouvrage, je ne consentirai jamais à le voir... Et si la pensée m'en devient insupportable, qui m'interdira de m'affranchir à mon tour ?...

Le souvenir de m'avoir vu mourir en paix, dit le vieillard.

Le prêtre venait de sortir, la clochette précédant le Viatique résonnant encore dans les jardins. La marquise priait au pied du lit et, sur le seuil de la chambre, toute la maison était agenouillée.

On n'entendait aucun sanglot, et on ne pleurait point la mort d'un octogénaire, on la regarde passer comme la plus sainte des choses inévitables.

Le mourant se tenait immobile dans son grand lit, les deux mains croisées sur sa poitrine.

Les bougies presque entièrement consumées, vacillaient dans les candélabres, le lustre crépitait.

Parfois un grand courant d'ombre traversait

## FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(48)

## L'IDOLE

Mais j'essayais en vain de m'y arracher... Celle qui avait appartenu trop longtemps à l'homme que je venais de priver de la lumière du jour, allait à mon tour m'appartenir... Est-ce que vous n'avez point rêvé quelque chose de pareil, Hector ? Vous auriez gardé votre fille. Moi j'aurais conquis madame d'Avrigné. A vous comme à moi le couronnement du meurtre, l'amour devenu le prix du sang ! Ne me condamnez donc point ! La comtesse était sans méfiance. Vingt fois j'avais voulu fuir ou me jeter à ses pieds, confesser tout. Cependant le jour de notre mariage était fixé. Je ne fuyais point et je gardais mon affreux secret ; l'horreur de ma situation me déchirait... Vous avez connu ces déchirements, Hector... Et pourtant vous ne faisiez que méditer une action abominable. Vous ne l'avez pas accomplie ! vous ne deviez pas l'accomplir de votre main, mais par la main d'un autre. — Monsieur, murmura le baron, que voulez-vous de moi ?







d'immensité s'accroîtront beaucoup si l'on emploie une jomelle.

En la regardant avec l'équatorial Plantamour, le noyau est extrêmement distinct, la chevelure très brillante; mais la queue, d'une longueur de 5<sup>m</sup> environ, est relativement faible. L'éclat de la comète est actuellement quarante-cinq fois plus grand que le jour de sa découverte et ira augmentant jusqu'à la fin de janvier, où il sera le triple de ce qu'il est actuellement.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

On a joué pour la troisième fois, dimanche, *Gillette de Narbonne*, le charmant opéra comique d'Audran, et comme d'habitude, c'est M<sup>me</sup> Guilbaud qui a obtenu les honneurs de la soirée.

Nous ne saurions trop le répéter, M<sup>me</sup> Guilbaud excelle dans les rôles d'opéra bouffe.

La voix de cette artiste est douce et produit des effets inattendus — qui charment les spectateurs — et lui arrachent des applaudissements frénétiques.

Le jeu est naturel — ce qui est tout — et offre de ces soudainetés qui conviennent si bien aux rôles de *déjazet* lyrique.

Il nous tarde d'applaudir M<sup>me</sup> Guilbaud dans l'opéra comique *Bocace*, qui est à l'étude et dont la représentation aura lieu, si nous sommes bien informé, le jeudi de la semaine prochaine.

Nous regrettons beaucoup le départ de M. X..., soldat au 7<sup>e</sup>, dont la belle voix de basse était fort appréciée du public cadurcien.

M. X... entre au Conservatoire de Paris. Tous les autres artistes ont été fort convenables dans *Gillette de Narbonne*, ce dont nous les félicitons sincèrement. S.

**Revue Agricole**

**L'ENGRAISSEMENT DES PORCS.**

Quoique le porc soit l'animal le plus facile à engraisser, il n'en est pas moins utile pour les éleveurs de connaître exactement la valeur relative des aliments employés à cet effet, et la méthode la plus convenable de les utiliser entièrement et d'arriver rapidement au but.

En général, c'est avec les débris de matières animales et végétales recueillies dans les jardins et à la cuisine, que l'engraissement s'opère le plus économiquement à la ferme. Mais pour hâter et compléter l'engraissement, on emploie des matières alimentaires dont il est bon de connaître la teneur en substances nutritives.

Il importe surtout de combiner ces aliments de façon à équilibrer les trois éléments protéique, respiratoire et grasseux, suivant les proportions indiquées par l'expérience scientifique.

Ainsi sur 100 parties, la pomme de terre contient de 16 à 25 parties; les mêmes après distillation de 5 à 8; — carottes 10 à 16; — résidus de brasserie 12 à 15. — Les orges, sarrasin, maïs, pois, lin, fèves, etc., 70 à 75; — tourteaux, de 60 à 70; — son de blé 55 à 65; — son de seigle 60 à 70; — glands 50 à 55. — Il va de soi que ces matières cuites opèrent mieux que crues. La différence est d'un tiers en plus. En général, on estime qu'on obtient un kilogramme de graisse avec les matières suivantes cuites: seigle 4 kilogrammes 600 grammes; orges 5,680; maïs 5,700; son 8,200; pommes de terre 20 kilogrammes; carottes 28.

**SAVON EMPLOYÉ À LA CONSERVATION DES ANIMAUX EMPAILLÉS**

On dissout une partie de potasse caustique dans une quantité d'eau suffisante, et on ajoute à cette dissolution une partie d'huile de poisson. Ce mélange est tritoré jusqu'à ce qu'il forme une masse assez ferme.

Quand ce savon est à un degré complet de dessiccation, on le réduit en poudre au moyen d'une rape. Une partie de cette poudre est employée à former une pâte molle ou savon liquide au moyen d'une quantité égale de cambre dissout dans de l'alcool musqué. Ce savon liquide sert à enduire la peau bien dégraissée de l'oiseau et l'autre partie du savon en poudre est semée en aussi grande quantité que possible entre les plumes.

Lorsque cette opération est terminée, on porte l'oiseau dans un lieu humide afin que, les particules de savon venant à se ramollir, adhèrent parfaitement aux parois des plumes, du duvet et de la peau. On le met ensuite sécher.

L'animal, préparé de cette façon résiste aux attaques des larves et ce procédé n'offre ni les dangers ni les inconvénients des préparations assenicales qui, comme on le sait, salissent les extrémités des plumes et des poils.

**MALADIE DE BÉTAIL**

Une maladie sévit en ce moment sur les étables du Bazadais. Dans presque toutes les métairies, il y a quelque boeuf ou vache malade.

La bête reste couchée et refuse toute espèce de nourriture, cela dure ainsi plusieurs jours et met interruption à ses travaux ou à son engraissement.

En dehors des ordonnances du vétérinaire pour conjurer immédiatement le mal, on ne saurait trop nettoyer et assainir les étables. C'est une condition essentielle pour le prompt rétablissement des bêtes malades et le plus sûr préservatif pour celles qui ne sont pas encore atteintes.

**LE SIGNE DU VERSEAU.**

Janvier est placé sous le signe du Verseau. S'il faut en croire la sagesse des nations, Celui qui naîtra sous ce signe, Tout jeune entrera dans la ligne, Puis, par une faveur insigne, Sera nommé gendarme à Digne. C'est un système de recrutement tout trouvé.

**Dernières Nouvelles**

**L'EMPRUNT**

Le bruit court que MM. Jules Ferry et Tirard ont eu, depuis quelques jours, plusieurs entrevues avec M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, ainsi qu'avec plusieurs membres influents de la haute Banque, au sujet du nouvel emprunt de 350 millions. Quoiqu'il en soit, nous sommes en mesure d'affirmer qu'aucune décision n'a encore été prise par le gouvernement, relativement à la date de l'emprunt.

**LE PROJET DE M. TIRARD**

Le ministre des finances s'occupe des moyens financiers à employer pour équilibrer le budget de 1885. La loi sur les instituteurs grèvera le budget de 21 millions, celle de l'armée coloniale de 8 millions, celle des récidivistes de 9 millions. On comprend qu'avec cet état de choses, M. Tirard se préoccupe, dès maintenant, de trouver de nouvelles ressources. On pense généralement que le ministre créera un nouvel impôt dont la forme sera arrêtée dans les prochains conseils du gouvernement.

On sait que la Chambre s'est déjà occupée de cette question et a nommé une commission pour la réforme de l'assiette de l'impôt. La sous-commission chargée d'élaborer le projet, s'est arrêtée au système présenté par M. Ballue, consistant à supprimer l'impôt des prestations, la taxe des boissons hygiéniques et l'impôt sur le papier, soit au total 240 millions, et à demander d'autres ressources à un impôt sur le revenu ainsi établi: 1<sup>o</sup> Péréquation de l'impôt foncier; transformation de cet impôt en impôt de quotité; les propriétés bâties payeront, comme les propriétés non bâties, un droit de 4 fr. 50/0 de leur revenu; — 2<sup>o</sup> Etablissement d'une taxe d'habitation, calculée à raison de 10/0 du loyer; — 3<sup>o</sup> Impôt sur le revenu, frappant les valeurs mobilières, les créances chirographaires et hypothécaires, les traitements des fonctionnaires publics et des employés. — Avec ce triple impôt, on obtiendrait des ressources beaucoup supérieures et, tout en augmentant ainsi les produits du Trésor, on établirait l'impôt sur une base plus équitable.

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE DIMANCHE.**

A Dieppe, M. Groot, monarchiste a été élu par 5,069 voix contre 4,109 données à M. Mulot républicain. M. Manchon candidat radical a obtenu 925 voix.

A Barbezieux, M. Arnoux, bonapartiste dont l'élection paraît assurée, a obtenu 6,623 voix contre M. Traireux républicain qui en a obtenu 3,000.

A Sartène, dans la Corse, M. Bartoldi, républicain, est élu par 3,738 voix, contre M. Abattucci, bonapartiste, 2,491.

**EXPLOSION.**

Une cartouche de dynamite a fait explosion, hier, devant la porte de la maison de M. Tailiaux, chef mineur, à Montceau-les-Mines, commune de Doyet (Allier). La porte, les carreaux ont été brisés. Personne n'a été blessé.

Paris, 21 janvier, soir.

Hier, a eu lieu le meeting des ouvriers sans travail. L'assistance nombreuse s'est séparée aux cris de: Vive la Commune!

Paris, 21 soir,

La discussion sur le budget a repris à la Chambre, par un long discours de M. Bocher.

**Bourse de Paris.**

Cours du 22 Janvier.

Rente 3 p. %	77.10
— 3 p. % amortissable	78.02
— 4 1/2 p. %	107.50
— 5 p. %	107.50

**PETITE CORRESPONDANCE**

M. L... à Figeac. — Non. L'arrêté municipal qui impose aux propriétaires de maisons riveraines de la voie publique le balayage au devant de leurs maisons à partir du mur, jusqu'au milieu de la rue ou chaussée, n'est pas applicable aux propriétaires de terrains vagues sur lesquels n'existe aucune construction et ne sont dépendants d'aucune construction.

C'est par conséquent à tort que le tribunal de police décide que l'arrêté ci-dessus doit être interprété dans ce sens, qu'il assujettit tout propriétaire riverain à l'obligation du balayage, qu'il s'agisse de maisons ou de terrains.

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt dans ce sens.

M. L... — Nous étudions vos diverses questions et y répondrons au prochain numéro.

**L'esprit de partout**

Dans un bon hôtel: Un des habitués offre à la cuisinière de la maison une énorme bague en cheveux, à l'occasion du jour de l'an. — Une bague de vos cheveux! s'écrie le cordon bleu, avec étonnement. — Non, Joséphine, ce sont les vôtres que j'ai cueillis, depuis un an, sur les potages que vous nous servez.

**Recettes utiles**

**MOYEN D'EMPÊCHER LES VERRES DE LAMPE D'ÉCLATER**

Il suffit de les plonger dans un bain d'huile jusqu'à ébullition et de les laisser refroidir lentement. On se sert d'huile commune, lin, colza. Le recuit dans l'eau serait insuffisant, parce que l'eau bout à 19 degrés de chaleur, tandis que l'huile n'entre en ébullition qu'à une température beaucoup plus élevée.

**AVIS.**

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois.

**BIBLIOGRAPHIE**

Nous venons de parcourir le numéro de décembre 1883, de la REVUE BRITANNIQUE, où nous avons remarqué, outre deux charmants contes tures de Xavier Marmier, de l'Académie Française, d'intéressants travaux de jurisprudence, d'histoire et d'art et des Correspondances, du plus haut intérêt, deux études hors de pair, et qui sont certainement destinées à avoir un grand retentissement.

L'une *Le Ministre des affaires étrangères*, extraite du *Temple Bar*, Revue anglaise des plus estimées, met à nu les causes d'infirmité vis-à-vis de leurs rivaux des puissances européennes, des hommes d'Etat, qui, depuis 1830 ont présidé aux destinées de cet important département.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux: 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 12 janvier 1884. — Des progrès de la science électrique en 1884 (2<sup>e</sup> article); Th. du Moncel. — Application de l'électricité à la manœuvre des signaux de chemin de fer; M. Cossmann. — A propos des expériences de M. Cardani sur quelques figures obtenues par l'électrolyse; C. Decharme. — Éclairage électrique

du théâtre de Scala à Milan; G. Colombo. — L'éclairage électrique du nouvel Hotel de Ville à Paris; G. Szarvady. — Utilisation des accouplements des freins pour l'intercommunication électrique; G. Richard. — Le téléphéage de M. Jenkin, Ayrton et Perry; F. Gerally. — Revue des travaux récents en électricité. — Les variations de la résistance dans un fil librement tendu. — Sur une balance magnétique, par le professeur Hughes. — Sur le pouvoir isolant et les résidus électriques de la benzine, par M. Hertz. — Méthode simple pour étudier l'électrisation des cristaux, par M. Kuudi. — Sur l'existence d'une électricité solaire, par Werner Siemens. — Correspondance: Lettre de M. Gaulard et réponse de M. Gerally. — Faits divers.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 2 (12 janvier 1884). — Faculté de médecine de Paris; cours de M. Ball: Le dualisme cérébral. — La plasticité de la glace, par M. Kropotkine. — Les enchaînements du monde animal dans les temps géologiques, d'après M. Gaudry, par M. E. Rivière. — Un botaniste au XVIII<sup>e</sup> siècle et la théorie de l'évolution. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 2 (12 janvier 1884). — Une petite ville d'architectes et de sculpteurs en l'an 4500 avant J.-C., par M. E. Ledrain. — Une séduction, Nouvelle, par M. Georges de Peyrebrune. — Un voyageur dans l'Inde: M. le professeur Hæckel, par Léo Quésnel. — Une lettre de Henri Heine. — Bibliographie musicale. — Causerie littéraire. — Bulletin.

Bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 770, du 12 janvier 1883: J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Renou. Météorologie du mois de décembre 1883. — Pagnoul. Résidus de harengs employés comme engrais. — Sagnier. Charue sulfureuse du système Laborde. — De Lafitte. Les intérêts privés et les subventions de l'Etat. — Bouehard. Les salaires horticoles en Anjou. — Dumesnil. Appareil de ventilation et de chauffage. — De la Martinière. Lettre d'une chèvre à la Société d'agriculture de Poitiers. — Chabot-Karlen. La pisciculture à Servagette. — Sagnier. Bibliographie agricole. — Sagnier. Société nationale d'agriculture. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires: Charrue Sulfureuse du système Laborde (2 fig.); appareil d'éventilation et de chauffage (2 fig.).

LA MUSIQUE POPULAIRE. Journal hebdomadaire. — Bureaux 78, boulevard Saint-Michel, 78. — Sommaire du numéro 117. — Texte. — Revue musicale, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame lyrique français, par A. Bouretel. — Mily-Meyer, par Alphonse Baralle. — Bibliographie: Grétry, par Edouard Grégoir. — Verdi (suite), par Alphonse Baralle. — Quinzaine dramatique, par Jean de la Ferme. — Variétés: Les Deux Aveugles de 1525, par Frédéric Soulié. — Nouvelles diverses. — Musique. — Quien no ama, no viva. transcription pour le piano, par Adolphe Botte; 3<sup>e</sup> entracte des Maîtres Chanteurs de Nuremberg, par Richard Wagner, la Petite Cousine, poésie de M. Clovis Hugues, musique de M. Ernest Bacquet. — Illustration. — Portrait de Mlle Mily-Meyer, du théâtre des Nouveautés.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Sommaire du numéro 2. (10 janvier 1884). — Chronique agricole. A. de Oéris. — Annexion des chemins vicinaux au ministère de l'agriculture. E. Lécouteux. — Les intérêts privés et les subventions de l'Etat. P. de Lafitte. — La terre gâtée. P. Baraille. — Le phosphate de chaux dans l'alimentation du poulain. Eug. Gayot. — Production des vins et des cidres en 1883. — Le dressage du cheval. L. Buffet. — Utilisation des orties textiles. G. Sancier. — Recherches sur l'accroissement du chêne. E. Muel. — Bibliographie. J. Sabatier. — Société nationale d'agriculture de France. P. Pollé. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles, B. Durand. — Cours de la Bourse. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

**CONTRE** les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

**MAL DE DENTS.** — L'Eau du D<sup>r</sup> D'OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

**VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?**

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.



# Primes aux Lecteurs du Journal du Lot.

L'administration du journal, certaine de faire plaisir à ses Lecteurs en les mettant à même de faire connaissance avec une invention qui attire l'attention du monde entier, saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de leur procurer un avantage considérable.

Elle a fait le choix dans la merveilleuse collection des **TABLEAUX PEINTURE-BOGAERTS**, de trois beaux sujets que l'on peut voir exposés dans nos bureaux. Les reproductions de la Peinture-Bogaerts qui sont de vrais tableaux peints à l'huile mécaniquement, figureront avec honneur dans une galerie de tableaux.

Voici quelques extraits du témoignage des artistes, qui prouvent leur admiration pour l'exactitude et la perfection de l'exécution des tableaux.

- J. PORTAELS. « J'ai été surpris de la façon vraiment étonnante dont vous avez pu reproduire mon tableau. »  
 Théod. GERARD. « La reproduction de mon tableau est saisissante de vérité et je ne crains pas d'affirmer que vous serez le véritable vulgarisateur de l'art de la peinture par un procédé industriel. »  
 A. ROBERT. « La reproduction de mon tableau est parfaite et j'ai failli la prendre pour l'original. »  
 E. MEERTS. « Indépendamment de la forme et de la tonalité, la facture et même les empâtements, sont rendus avec une vérité étonnante. »  
 J. GEEFS. « Tous ceux qui ont vu votre reproduction du Christ en raccourci de Rubens le prenaient pour une bonne copie ; mais lorsque je leur ai dit que c'était une reproduction dont vous étiez l'inventeur, tout le monde en était émerveillé. »  
 Dir. Musée d'Anvers. « Cette (prime exceptionnelle ne sera valable que jusqu'au 1<sup>er</sup> février,) ces trois sujets sont :

1. Ittenbach, LE SUAIRE DE S<sup>te</sup> VÉRONIQUE. Cinq Francs au lieu de frs. 12.50
2. Rubens P. P., LA S<sup>te</sup> TRINITÉ. Dix Francs » » » » 22.—
3. Rembrandt, LA DESCENTE DE LA CROIX. Quinze Francs » » » » 26.—

Toutes les demandes et envois du montant, doivent être adressés au Bureau du Journal du Lot, Cahors (Lot), et accompagnées du Bulletin de souscription ci-contre.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

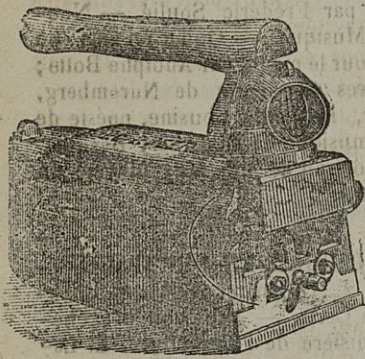
Je soussigné (nom) \_\_\_\_\_  
 demeurant à \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ no \_\_\_\_\_  
 désire recevoir les tableaux \_\_\_\_\_  
 ITTENBACH, Le Suaire de Sainte Véronique frs. 5 (emballage frs. 1.—) mesure 45-40 Cent.  
 RUBENS, P. P., la Ste Trinité (le Christ en raccourci) fr. 10 (emball. frs. 1.25) « 63-51 »  
 REMBRANDT, la Descente de la Croix frs. (emball. frs. 1.50) « 70-50 »  
 et joins le montant en un mandat-poste.  
 (Signature) \_\_\_\_\_

## VIGNES AMÉRICAINES CHENES TRUFFIERS PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près le Pont Valentré, à Cahors

M. SÉGUELA a l'honneur d'offrir à ses clients des boutures de Riparias tomenteux et glabres premier choix, au prix de 3 francs le cent ; ces boutures proviennent de ses pépinières de l'Angle et sont acclimatées à nos terrains. — Il a, comme par le passé, un très beau choix d'arbres fruitiers et d'agrément, et entre autres une grande quantité de pruniers d'Agen, qu'il livre à 50 francs le cent.

NOTA. — L'Établissement ci-devant près l'Hospice, a été transféré près le Pont Valentré.



### NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :  
**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

EXPOSITION



CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

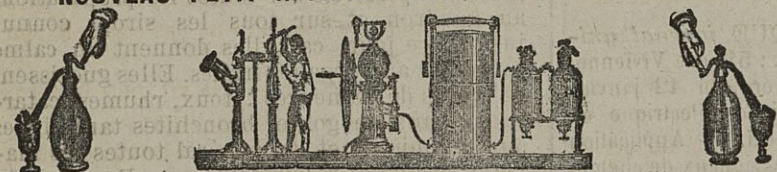
Marchand tailleur à CAHORS. rue de la Liberté.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

## APPAREILS CONTINUS

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES  
 Eaux-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières  
 LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTÉRIEUR

NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

**MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE**

J. BOULET & C<sup>o</sup>, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS  
 RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS  
 ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20<sup>e</sup> Ans de Succès.

## AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
 Lauriat de l'Académie Nationale  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze  
 Châlet de l'Hôtel des Ambassadeurs.

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS  
 (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4<sup>me</sup>

**C. DESPRATS, Successeur**  
 LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

## LOTÉRIE

## ARTS DÉCORATIFS

## DERNIER TIRAGE

LE  
 31 Juillet prochain  
 DIX GROS LOTS

Un Lot de :

**500.000 F.**

Un Lot de 200.000 Fr.

- 4 lots de ..... 100.000 fr.
- 4 lots de ..... 50.000 —
- 8 lots de ..... 25.000 —
- 20 lots de ..... 10.000 —
- 100 lots de ..... 1.000 —
- 400 lots de ..... 500 —

Au total 538 lots formant

## DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs Élysées, Paris

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

## MAISON DES 100.000 PALETOTS CAHORS, Boulevard Nord.

## A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
 RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial. b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CEUX QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

**PRIX FIXE INVARIABLE.**  
 Tous les Envois sont faits franco.

## VIGNES AMÉRICAINES MASSOU

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

Routures.	Bacines.		Routures.	Racines.	
	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.
Riparia tomenteux.	3 <sup>e</sup> 50	10 »	Jacquez .....	2 <sup>e</sup> 50	12 »
Riparia (Glabre)....	2 50	8 »	Herbement.....	3 50	18 »
Solonis .....	2 50	8 »	Cunningham.....	2 »	10 »
Viala.....	2 50	8 »	Noha.....	8 »	30 »
York Madeira.....	2 »	7 »	Elvira.....	4 »	15 »
Clinton.....	» 25	1 »	Othelo.....	40 »	100 »
Taylor.....	» 75	»	Triumph.....	100 »	»
Aminia.....	10 »	»	Autuchon.....	10 »	»
Montefiore.....	250 »	»	Sénasqué.....	20 »	»

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables : le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.

## VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1<sup>er</sup> février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)